



SAGE Sioule



# Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule



16 octobre 2025

Visio et salle de réunion de la maison des services à Ebreuil

# ORDRE DU JOUR

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

- ▶ **Financement de l'étude HMUC**
- ▶ **Feuille de route 2025-2030**
- ▶ **Informations diverses**

# FINANCEMENT DE L'ÉTUDE HMUC

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

70% par l'AELB ; 30% à trouver

- 11 février 2025
- Envoi de courrier aux départements 03 et 63 ainsi qu'à la région AURA pour le financement de l'étude HMUC

Réponses négatives

- 13 mars 2025
- Validation du CCTP de l'étude HMUC

- 2 avril 2025
- Envoi de courrier aux 10 EPCI du territoire pour le financement de l'étude HMUC

- Du 15 mai au 20 juin 2025
- Consultation des entreprises

- 16 juillet 2025
- Envoi de courrier aux acteurs économiques

Réponses négatives

- 4 septembre 2025
- Comité des financeurs potentiels

# ORDRE DU JOUR

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

- ▶ **Financement de l'étude HMUC**
- ▶ **Feuille de route 2025-2030**
- ▶ **Informations diverses**

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Contexte

Demande de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Objectif : construire une vision partagée entre les membres de la CLE et l'EP Loire de la stratégie d'action pour les 5 prochaines années.

L'AELB a transmis la trame du document fin juillet.

Rendu final attendu pour le 19 décembre pour une validation de l'AELB. Nécessité d'avoir une validation par la CLE et à l'EP Loire avant.

Planning proposé :

- Bureau le 16 octobre pour valider les dispositions prioritaires et les actions. Une première version a été envoyée 2 semaines avant. 2 retours : Sylvain LECUNA (EDF) et Yannick BAYLE (AELB).
- CLE en décembre OU consultation par mail à partir de la semaine du 10 novembre jusqu'au 28 novembre. Minimum 3 semaines de consultation et fin de la consultation maximum 2 semaines avant la date limite.

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Structure du document

- ▶ Fiche d'identité du SAGE
  - Historique de la démarche
  - Gouvernance
  - Articulation SAGE et CT/AT
- ▶ Programme d'actions pluriannuel de la CLE
  - Chantiers prioritaires de la CLE
  - Accompagnement des démarches territoriales et synergie SAGE et CT/AT
  - Cartographie des gouvernances du territoire
  - Implication dans le cycle DCE
- ▶ Calendrier et budget prévisionnel
- ▶ Annexe

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 1 = agir sur la continuité écologique, la morphologie des cours d'eau et les zones humides pour atteindre le bon état

#### Objectif 1.1 = préserver et restaurer la continuité écologique

Disposition	Prioritaire ou non
1.1.1 : améliorer les connaissances sur les poissons migrateurs de l'axe Sioule	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; 2 stations de suivi sur la Sioule ; LOGRAMI fait les suivis => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030
1.1.2 : priorités définies pour la gestion, l'aménagement ou la suppression d'ouvrages faisant obstacle à la migration et à la continuité sédimentaire	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; disposition à appliquer dans le programme d'action du CT => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030
1.1.3 : diagnostic systématique des ouvrages et programmation de restauration de la continuité écologique	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; diagnostic et programme dans le cadre du CT => Prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le CT ?
1.1.4 : stratégie d'amélioration de la franchissabilité des microcentrales sur l'axe Sioule : moyens de suivi et de gestion	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; liée au programme d'action du CT mais dépend de la volonté des propriétaires => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030
1.1.5 : stratégie d'amélioration de la franchissabilité des microcentrales sur l'axe Sioule : étude de la possibilité d'arrêts simultanés de turbinage	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; étude pas faite => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030
1.1.6 : assurer la mise à jour du règlement d'eau de la retenue de Queuille afin d'optimiser la gestion des éclusées pour limiter leurs impacts sur les milieux aquatiques	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action faite a priori => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

**Enjeu 1 = agir sur la continuité écologique, la morphologie des cours d'eau et les zones humides pour atteindre le bon état**

Objectif 1.2 = limiter l'impact des plans d'eau

Disposition	Prioritaire ou non
1.2.1 : renforcement des diagnostics, des contrôles et de la mise en conformité des plans d'eau sur les secteurs les plus sensibles	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 2 actions définies : intégrer ce volet dans le CT -> fait et inventorier et diagnostiquer les plans d'eau sur le BV de la Bouble -> base de données plans d'eau dans le cadre de l'étude HMUC => Non prioritaire ou prioritaire pour 2025-2030 ?
1.2.2 : sensibilisation sur les bonnes pratiques d'entretien et de gestion des plans d'eau	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; disposition mentionnée dans le programme d'action du CT => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

**Enjeu 1 = agir sur la continuité écologique, la morphologie des cours d'eau et les zones humides pour atteindre le bon état**

Objectif 1.3 = préserver et restaurer la morphologie des cours d'eau pour optimiser leurs capacités d'accueil

Disposition	Prioritaire ou non
1.3.1 : programme opérationnel de restauration morphologique des cours d'eau	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 1 action définie : intégrer ce volet dans le CT -> fait => Maintien en prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le CT
1.3.2 : étude de délimitation des têtes de BV et définition d'objectifs spécifiques	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action faite => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030
1.3.3 : surveillance de la prolifération des espèces envahissantes	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; pas d'action à ce sujet depuis 2018 => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030 ?
1.3.4 : assurer une concertation avec les structures en charge des plans de gestion des massifs forestiers	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; pas d'action à ce sujet depuis 2014 ; est ce qu'il existe des plans de gestion des massifs forestiers sur le territoire ? => Maintien en non prioritaire pour 2025-2030
1.3.5 : mieux gérer et organiser les activités récréatives aux abords des cours d'eau	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 1 action définie : poursuivre les échanges et revoir la charte de partage de la rivière -> pas faits => Non prioritaire ou prioritaire pour 2025-2030 ?

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

**Enjeu 1 = agir sur la continuité écologique, la morphologie des cours d'eau et les zones humides pour atteindre le bon état**

Objectif 1.4 = améliorer la connaissance et la préservation des zones humides

Disposition	Prioritaire ou non
1.4.1 : connaissance et préservation des zones humides	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 1 action définie : finaliser les inventaires terrains des zones humides sur le bassin -> terminé en 2022 => Non prioritaire pour 2025-2030 ?
1.4.2 : définition des zones humides prioritaires où seront potentiellement proposées des ZHIEP et des ZSGE	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action pas faite => Non prioritaire pour 2025-2030
1.4.3 : intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 1 action définie : accompagner les collectivités -> fait, action continue => Maintien en prioritaire pour 2025-2030
1.4.4 : programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides, et sensibilisation	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 1 action définie : intégrer ce volet dans le CT -> fait => Maintien en prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le CT

**Enjeu 1 = agir sur la continuité écologique, la morphologie des cours d'eau et les zones humides pour atteindre le bon état**

Objectif 1.5 = améliorer la connaissance et la préservation du bocage

Disposition	Prioritaire ou non
1.5.1 : accompagnement des collectivités s'engageant dans un programme opérationnel de restauration, d'entretien et de préservation du bocage	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; intégrée dans le CT => Prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le CT ?

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 2 = préserver, améliorer et sécuriser la qualité des eaux

#### Objectif 2.1 = connaître pour maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses

Disposition	Prioritaire ou non
2.1.1 : réhabiliter et confiner les sites contaminés (Pontgibaud)	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; le maître d'ouvrage est l'Etat ; action faite ? => Non prioritaire pour 2025-2030
2.1.2 : mieux connaître l'impact de certains rejets ponctuels de substances dangereuses (rejets de stations d'épuration, lixiviats de décharges)	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action pas faite => Non prioritaire pour 2025-2030
2.1.3 : mieux cerner l'impact et les solutions de gestion des sédiments des retenues de Fades-Besserves et de Queuille	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 2 actions : initier des échanges avec EDF et programmer les études jugées nécessaires -> pas faits => Prioritaire ou non pour 2025-2030 ?
2.1.4 : mieux cerner l'impact et les solutions de gestion des sédiments des étangs de Chancelade et de Tyx	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action pas faite => Non prioritaire pour 2025-2030
2.1.5 : renforcer la connaissance de la contamination piscicole par les PCB	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action pas faite => Non prioritaire pour 2025-2030

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 2 = préserver, améliorer et sécuriser la qualité des eaux

#### Objectif 2.2 = réduire les pollutions en nitrates et pesticides

Disposition	Prioritaire ou non
2.2.1 : réaliser des diagnostics globaux d'exploitations agricoles et initier/partager des retours d'expériences localement	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; actions dans le CT => Prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le CT ?
2.2.2 : mieux connaître les utilisations non agricoles de produits phytosanitaires	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action pas faite a priori => Non prioritaire pour 2025-2030
2.2.3 : réduire les utilisations non agricoles de pesticides	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action en 2014 et 2018 => Non prioritaire pour 2025-2030

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 2 = préserver, améliorer et sécuriser la qualité des eaux

#### Objectif 2.3 = réduire les pollutions en phosphore

Disposition	Prioritaire ou non
2.3.1 : accompagner la mise en œuvre des dispositions découlant des profils de baignade	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action en 2015 => Non prioritaire pour 2025-2030
2.3.2 : réduire l'impact des rejets de l'assainissement collectif - réseaux	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action en 2014, 2016 et 2017 => Non prioritaire pour 2025-2030
2.3.3 : réduire l'impact des rejets de l'assainissement collectif – stations d'épuration	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action en 2016, 2017 et 2019 => Non prioritaire pour 2025-2030
2.3.4 : accompagner la réduction de l'impact des rejets de l'assainissement non collectif	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; pas d'action ; intégrée dans le CT => Prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le CT ?
2.3.5 : réduire les pollutions diffuses et ponctuelles liées à l'agriculture (phosphore, MES, bactériologie, ...)	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action en 2016, 2017 et 2018 ; intégrée dans le CT => Prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le CT ?
2.3.6 : dispositions spécifiques visant les exploitations d'élevage (gestion de la divagation du bétail, des effluents d'élevage et de laiterie/fromagerie)	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; pas d'action ; intégrée dans le CT => Prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le CT ?

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 3 = préserver et améliorer la quantité des eaux

#### Objectif 3.1 = organiser la gestion des prélèvements

Disposition	Prioritaire ou non
3.1.1 : mise en œuvre d'une gestion volumétrique à l'échelle de la ressource de la Chaîne des Puys	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 2 actions : suivre le projet de recherche CAPRICE et participer à son appropriation par les acteurs locaux -> fait et rédiger le schéma de gestion de partage des eaux -> pas fait => Maintien en prioritaire pour 2025-2030. Cohérence nécessaire avec le SAGE Allier aval
3.1.2 : engager une réflexion sur le suivi quantitatif de la Bouble et évaluer la nécessité et l'opportunité de mettre en place un point nodal	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 2 actions : analyser la qualité de la station de suivi hydrologique et étudier l'intérêt d'une étude quantitative -> fait partiellement avec la pré étude HMUC => Maintien en prioritaire pour 2025-2030 ?

L'étude HMUC commencera dès que les financements seront trouvés : 2027 ?

Suivi des stations installées dans le cadre de la pré étude HMUC en attendant que l'étude HMUC démarre donc en 2026/2027

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 3 = préserver et améliorer la quantité des eaux

#### Objectif 3.2 = réaliser des économies d'eau

Disposition	Prioritaire ou non
3.2.1 : plan de communication sur les économies d'eau	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; pas d'action => Prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le plan national de sobriété ?
3.2.2 : programmes d'économies d'eau visant les collectivités	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; pas d'action ; intégré dans le CT => Prioritaire pour 2025-2030 car lien avec le plan national de sobriété ?

Lien à faire avec le plan de communication mentionné dans l'enjeu 5

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 4 = protéger la population contre les risques d'inondation

#### Objectif 4.1 = réduire la vulnérabilité aux inondations

Disposition	Prioritaire ou non
4.1.1 : améliorer la prévision, la prévention et la protection contre les crues à l'échelle du bassin versant de la Sioule	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action en 2014, 2017 et 2018 => Non prioritaire pour 2025-2030
4.1.2 : accompagner l'organisation de la gestion de crise et entretenir la culture du risque	Non prioritaire dans la précédente feuille de route ; action en 2014 => Non prioritaire pour 2025-2030

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 5 = partager et mettre en œuvre le SAGE

Objectif 5.1 = anticiper la mise en œuvre du SAGE et du programme contractuel et assurer la coordination des actions

Disposition	Prioritaire ou non
5.1.1 : assurer une mise en œuvre pérenne du SAGE avec une représentation et un engagement local	Prioritaire dans la précédente feuille de route ; actions faites : renforcer les compétences zones humides de l'animatrice, étudier l'opportunité de renforcer les moyens humains sur le bassin, maintenir les fonctions supports mutualisées, étudier la possibilité de mettre en place localement un appui secrétariat, participer à l'élaboration du CT et à son bilan, émettre un avis sur le prochain CT ; action continue => Maintien en prioritaire pour 2025-2030
5.1.2 : rôle et missions de la structure porteuse du SAGE et articulation avec les structures opérationnelles du territoire	Prioritaire dans la précédente feuille de route ; actions partiellement faites : animer et préparer les réunions, assurer le suivi, l'évaluation puis la révision du SAGE, présenter à la CLE les réalisations du CT ; action continue => Maintien en prioritaire pour 2025-2030

Obligation réglementaire : mise à jour de l'état des lieux tous les 12 ans donc en 2026 (et 2027 ?) qui permettra de définir si révision ou non du SAGE

Réflexion sur la révision du SAGE : après la mise à jour de l'état des lieux et l'étude HMUC donc en 2029 ou 2030

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur les chantiers prioritaires de la CLE

### Enjeu 5 = partager et mettre en œuvre le SAGE

Objectif 5.2 = organiser la communication et la pédagogie autour du SAGE

Disposition	Prioritaire ou non
5.2.1 : identifier les besoins de communication/sensibilisation pour accompagner les mesures proposées	Prioritaire dans la précédente feuille de route avec 1 action : mettre en œuvre le plan de communication du SAGE -> fait ; action continue => Maintien en prioritaire pour 2025-2030

Le précédent plan de communication était sur la période 2015 à 2020 : le mettre à jour ?

# FEUILLE DE ROUTE 2025-2030

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Focus sur le calendrier et budget prévisionnel

INTITULE	TERRITOIRE	MONTANT PREVISIONNEL	ANNEE D'ENGAGEMENT
Suivi des stations de la pré étude HMUC	Sioule	En interne	Dès 2026 et jusqu'au début de l'étude HMUC
Mise à jour de l'état des lieux du SAGE	Sioule	En interne	2026/2027 ?
Réalisation d'un plan de communication ?	Sioule	En interne	2026 ?
Etude HMUC	Sioule	558 036 €	2027
Rédaction du schéma de gestion volumétrique (tranche optionnelle étude HMUC Allier et apport des connaissances nécessaires par l'étude HMUC Sioule)	Chaîne des Puys (Sioule, Allier aval)	Compris dans l'étude HMUC Sioule et en interne	A partir de 2027
Révision du SAGE	Sioule	A définir	Après l'étude HMUC et la mise à jour de l'état des lieux (2029/2030)
<b>TOTAL</b>		<b>558 036 €</b>	

# ORDRE DU JOUR

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

- ▶ **Financement de l'étude HMUC**
- ▶ **Feuille de route 2025-2030**
- ▶ **Informations diverses**

# INFORMATIONS DIVERSES

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## **Sollicitation de l'Université Clermont Auvergne (Xavier BOURRAIN et Mahchid BAMDAD) concernant la mine de lithium d'IMERYS**

La CC SPSL les a sollicités pour évaluer les impacts de la mine de lithium sur la qualité de l'eau.

Ils m'ont demandé si vous aviez des enjeux à faire remonter à ce sujet. Ces derniers pourraient être intégrés à l'étude.

## **Demande de M. VENEAULT de faire une réunion de CLE ou de bureau par rapport au projet de mine de lithium**

Invitation des associations de riverains et/ou opposants

## **Projet d'agrandissement de l'UVE de Bayet**

Sollicitation par Sylvie FRAVAL de VEOLIA pour en savoir plus par rapport aux prélèvements dans la Sioule.

Projet prévu en 2028.

Avis à rendre lorsque le dossier sera déposé à la DDT.

# INFORMATIONS DIVERSES

Réunion du bureau de la CLE du SAGE Sioule – 16 octobre 2025

## Site internet du SAGE mis à jour avec les rapports de la pré étude HMUC



LE SAGE | LA CLE | LE TERRITOIRE | LES ACTIONS | LES DOCUMENTS | 

Accueil / Actualités / Etude pré-HMUC du bassin de la Sioule

## Etude pré-HMUC du bassin de la Sioule

### Contexte

Le SAGE Sioule a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 5 février 2014 pour une durée de 10 ans.

A cette époque, la satisfaction des besoins (eau potable, industrie, irrigation, ...) semblait globalement assurée sans porter atteinte aux milieux aquatiques sauf sur le bassin de la Bouble, affluent principal de la Sioule. Le volet quantitatif avait alors été mis au second plan vis-à-vis des enjeux milieux aquatiques très nombreux.

Aujourd'hui, les sécheresses sévères, voire les assecs, se multiplient et s'allongent sur la Sioule et la Bouble mais aussi sur de très nombreux affluents directs ou indirects, y compris dans les secteurs amont qui, autrefois, conservaient une hydraulique convenable. C'est pourquoi, lors des travaux sur le SDAGE, sous le prisme du changement climatique et face aux travaux déjà conduits sur les milieux, la CLE du SAGE Sioule a revu sa position et ainsi affirmé sa volonté de réexaminer davantage sa politique à l'avenir autour des enjeux quantitatifs, sur la base du postulat suivant : agir sur

## Action de communication avec le CEN 03 annulée

**Sondage de l'ARRA<sup>2</sup> pour recueillir le point de vue et les besoins des élus GEMAPI :**  
[La gestion de l'eau et les élus, à vous la parole ! | Framaforms.org](#)